

Entrepreneur / Maison tenue à fournir la garantie:

[XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX]

Zurich, [TT.MM.JJJJ]

Garantie d'ouvrage
Certificat de garantie no T849999999

Maître / Bénéficiaire de la garantie: [XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX]
[XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX]

Projet / Description des travaux ou des livraisons: [XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX]
[XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX]

Montant de la garantie: CHF [9'999.00]

Validité de la garantie: du [TT.MM.JJJJ] jusqu'au [TT.MM.JJJJ]

Pour le projet, les travaux ou les livraisons susmentionnés la Société soussignée s'engage en tant que caution solidaire au sens de l'art 496 ss CO, dans le cadre du montant de la garantie, envers le maître (bénéficiaire de la garantie) de l'exécution correcte de la garantie d'ouvrage, c'est-à-dire: la garantie pour les défauts des travaux ou des livraisons achevés et provisoirement acceptés. Les défauts éventuels qui étaient connus ou étaient reconnaissables par le maître lors de la réception provisoire ou au moment de la remise du certificat de garantie ne tombent pas sous la couverture de cette garantie.

Seules les prétentions du maître qui parviennent à la Société par lettre recommandée pendant la durée de validité de cette garantie peuvent être acceptées.

Si aucune prétention ou communication ne parvient à la Société pendant la validité de la garantie, son engagement expire automatiquement et complètement indépendamment des prétentions avancées à l'égard de l'entrepreneur ou du renvoi du document.

Les prétentions découlant de cette garantie sont soumises au droit suisse. Le for de juridiction est le siège de la société, le siège ou le domicile en Suisse ou au Liechtenstein du maître.

Allianz Suisse Société d'Assurances SA